L'initiative ouvre la porte à de nouvelles interdictions

I faudrait réduire les surfaces habitables et diminuer la température régnant dans les logements pour pouvoir atteindre les objectifs rigides de l'initiative. Ces nouvelles interdictions et réglementations nécessiteront la mise en place d'un lourd système de contrôle. A défaut, l'initiative resterait inapplicable. Celleci restreint massivement la liberté des propriétaires fonciers. Mais les locataires seront, eux aussi, touchés par les baisses de confort.



Christian Lüscher, Conseiller national PLR Genève

« Non au diktat étatique!" »

Chassé de ses propres murs?

L'initiative autorise l'Etat à édicter des directives en matière de surface habitable. Le nombre de mètres carrés peut être limité. Les logements trop grands seront pénalisés fiscalement. Cela signifie: l'initiative peut chasser des personnes âgées de leurs propres murs. Voilà ce qu'on peut appeler une tutelle verte.

www.economie-verte-planifiee.ch



Du venin fiscal vert pour les propriétaires



- inapplicable selon le Conseil fédéral
- de nouveaux impôts garantis
- de nouvelles interdictions en vue

www.economie-verte-planifiee.ch

Le 25 septembre

NON

à une économie verte planifiée

Le 25 septembre

NON

à une économie verte planifiée

Le Conseil fédéral le dit :

L'initiative pour une économie verte est inapplicable

Pour le Conseil fédéral, c'est clair : L'initiative « pour une économie verte » n'est pas applicable. Elle aurait des conséquences radicales sur le bien-être et sur les places de travail. L'initiative demande une réduction drastique de l'utilisation des ressources de l'ordre de 65%! La protection de l'environnement est importante. Mais pour atteindre les objectifs de l'initiative, il faudrait augmenter considérablement les impôts et introduire une économie verte planifiée. Le Conseil fédéral y est fermement opposé.



Olivier Feller, Conseiller national, PLR Vaud, Secrétaire général de la FRI

« Augmenter les impôts des ménages, durcir les contraintes pour les PME, menacer l'emploi ? Non merci! »

Empreinte écologique de un

L'initiative veut réduire l'empreinte écologique de la Suisse à un équivalent planète. C'est l'empreinte écologique actuelle de la Syrie et de la Bolivie. Cette initiative ferait de la Suisse un pays en voie de développement.

Large alliance contre « une économie verte empoisonnée »

Le Conseil fédéral, le Conseil des Etats et le Conseil national ont clairement dit non à cette initiative. Le PDC, le PLR, l'UDC et le PBD la rejettent également. On compte au nombre de ses adversaires l'Union suisse des arts et métiers, l'Union suisse des paysans, l'Union patronale suisse, economiesuisse, la Fédération romande immobilière (FRI) et ainsi que de nombreuses associationes sectroielles. L'Association suisse des propriétaires fonciers rejette aussi résolument cette initiative.

L'initiative est la porte ouverte à de nouveaux impôts

L'initiative amènera de nouveaux impôts censés modifier les comportements. Mais le problème est que beaucoup ne pourront pas éviter ces impôts. Celui qui aura investi dans un chauffage a fait un investissement pour les 25 années suivantes. Les locataires doivent, eux aussi, payer pour des systèmes de chauffage qu'ils n'ont pas choisis. De plus, les taxes incitatives prévues sont injustes pour une autre raison encore : celui qui a de l'argent pourra continuer à se payer des voyages lointains en avion, les moins bien lotis resteront à la maison.



Citation du Conseil fédéral:

« L'initiative populaire présente une autre lacune importante: la norme fiscale est formulée de manière très ouverte et ne correspond pas au degré de précision exigé d'une norme fiscale constitutionnelle. »



Viola Amherd, Conseillère nationale

« Ne pas pénaliser les régions périphériques et les familles »